

Nantes, le 26 septembre 2024

IH  
Saison 2024/2025

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que votre enfant est sélectionné pour participer au stage départemental qui aura lieu du :

**Lundi 21 au vendredi 25 octobre 2024 à GORGES (44)**  
**Lycée Charles Peguy, 3 rue de la Sèvre à Gorges**  
**🚗 Début : le lundi 21 octobre à 9h30 à Gorges**  
**🚗 Fin : le vendredi 25 octobre à 17h à Gorges**  
**Sur ce stage, une délégation des Yvelines sera présente.**

Coût du stage : 200 Euros pour 5 jours

| Quotient familial | Quotient 1<br>Inférieur à 500 € | Quotient 2<br>De 500 € à 900 € | Quotient 3<br>De 901 € à 1300 € | Quotient 4<br>De 1301 € à 1700 € | Quotient 5<br>Supérieur à 1701 € |
|-------------------|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Coût du stage     | 130 €                           | 147,50 €                       | 156,50 €                        | 175,00 €                         | 200,00 €                         |

Coût du stage : 120 Euros pour 3 jours

| Quotient familial | Quotient 1<br>Inférieur à 500 € | Quotient 2<br>De 500 € à 900 € | Quotient 3<br>De 901 € à 1300 € | Quotient 4<br>De 1301 € à 1700 € | Quotient 5<br>Supérieur à 1701 € |
|-------------------|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Coût du stage     | 78 €                            | 88,50 €                        | 94 €                            | 105,00 €                         | 120,00 €                         |

Il est possible de régler avec les chèques ANCV, ou par virement ou par chèque (possible en 3 fois (joindre les 3 chèques avec un échéancier de dépôt, à l'ordre du CDTT44). Merci de nous joindre l'attestation précisant votre quotient familial (à fournir uniquement pour le 1<sup>er</sup> stage de chaque saison). En cas d'absence sur le stage, il faudra impérativement un certificat médical, en cas contraire, le coût du stage sera inchangé.

La réponse (positive ou négative) même pour les remplaçants, via ce lien [Participation Stage Octobre 2024](#) devra est faite pour le **mercredi 09 octobre 2024**.

Si l'enfant participe au stage, merci de compléter l'autorisation parentale via ce lien avant le début de stage [Autorisation Parentale](#).

Dans l'attente de se rencontrer,  
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Ingrid HOREAU,  
Conseillère Technique Départemental

Copie : S. PRODHOMME, C. LE BORGNE, clubs concernés.

Comité de Tennis de Table de Loire-Atlantique - Maison des Sports - 44 rue Romain Rolland - BP 90312 - 44103 NANTES

Tél : +33 2 51 80 63 90 - Courriel : [contact@cdtt44.fr](mailto:contact@cdtt44.fr) - site : <http://cdtt44.fr/>

# SELECTION AU STAGE DEPARTEMENTAL

## Juniors :

- GABILLARD Maël NANTES ST JOSEPH
- ROIGNARD Ibrahim NANTES ST JOSEPH
- SYLVAIN Julien NANTES ST MEDARD DE DOULON
- ROUSSILLON Thomas ST SEBASTIEN
- DEMEY Sarah NANTES ST MEDARD DE DOULON 3 jours Mercredi à Vendredi

## Cadets :

- RICHARD Nikita NANTES ST MEDARD DE DOULON
- COLOMBO Roméo NANTES ST MEDARD DE DOULON
- MARHADOUR Edouard ORVAULT
- TAGNE Thibault ORVAULT

## Minimes :

- NOUBLANCHE Raphaël NANTES ST JOSEPH
- POITTEVIN DE LA FREGONNIERE Timéo NANTES ST MEDARD DE DOULON
- BERTRAIT Tom NANTES TT
- DUFOREAU Paul JOUE SUR ERDRE
- LANGEVIN Yahiko ST JULIEN
- LALOUE Bastien MESANGER
- CASTANIE Lucien NANTES ST MEDARD DE DOULON

## Benjamin :

- MANIERE Nathanael CARQUEFOU
- STEPHAN Michel NANTES TT
- GABILLET Jeanne CARQUEFOU
- ALVES Taïna-Flor CARQUEFOU
- ADE Benjamin CARQUEFOU
- MOULIN Mathéo CARQUEFOU
- LIGOCKI Théodore CARQUEFOU
- NEVEU Léo SUCE SUR ERDRE
- FORTINEAU Timoté ST PHILBERT DE GRAND LIEU
- MACHAUX Nicolas ST JULIEN

## Poussins :

- PRUDHOMME Jules NANTES ST MEDARD DE DOULON
- BIANCHI Ambre ORVAULT
- ROUX Arthur NANTES ST JOSEPH 2 jours Lundi-Mardi

## Remplaçants :

- TEIXEIRA Loris ST COLOMBAN
- DELANOUE Gautier NANTES ST JOSEPH
- BAUDOUIN Arthur ST SEBASTIEN
- LANGEVIN Leila MESANGER
- AUNIS Mathieu ST BREVIN
- DURAND Mathis ST SEBASTIEN
- LAFLECHE Martin MESANGER
- BERTRAND Lucas ST JULIEN

Sélection des Yvelines : Aya Boumnidel (P 589pts), Antoine Fargette (B1 638pts), Sacha Duguet (M2 1331pts), Lancelot Godeau (M2 1009pts), Amine Amori (C1 1434pts), Thomas Chantepie (C1 1434pts), Tidiane Putola (C2 1822pts), Lucas Cardoso (J1 1800pts) – Cadres : Fabien KANDIN + 1

**Encadrements** : Simon ROBIN, Benjamin FRIGGI, Pierre MENUET, Ingrid HOREAU + 2 cadres des Yvelines

**A ne pas oublier dans le sac :**

- 1 oreiller
- 2 paires de chaussures (tennis de table et SPORT EXTERIEUR)
- Votre équipement pongiste (raquette, bouteille d'eau, serviette...). Prévoir un nombre important de rechanges (1 TEE-SHORT PAR JOUR)
- Votre duvet et nécessaire de toilette (serviette de toilette).
- Les consoles de jeux et téléphones portables sont interdits. Les enfants pourront être joints et vous appelleront s'ils le souhaitent grâce aux téléphones des encadrants.
- Prévoir des jeux de société pour les temps calme et les veillées
- Lectures et jeux de société sont en revanche fortement conseillés. Ne pas hésiter à se munir d'une petite lampe individuelle si besoin

**FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DIFFUSION**

Le Comité Départemental de Tennis de Table de la Loire-Atlantique (CDTT 44) peut photographier ou me filmer mon enfant dans le cadre des différents événements ou activités que le CDTT 44 organise.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion du CDTT 44, notamment sur son site internet et ses réseaux sociaux, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou du CDTT 44.

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre du Comité Départemental de Tennis de Table de la Loire-Atlantique (CDTT 44) qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité. En contrepartie, le CDTT 44 s'engage à respecter l'image et à ne l'utiliser que dans le cadre précédemment défini.

Je suis informé que je dispose à tout moment du droit de faire modifier, rectifier ou supprimer les données personnelles mises en ligne conformément aux dispositions de la CNIL ( [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) ).

**Règlement intérieur du stage organisé par  
le Comité de Tennis de Table de Loire-Atlantique**

- Les stages organisés sous l'égide du Comité de Loire-Atlantique ont pour objectif d'apporter aux participants un complément performant. Ils doivent par conséquent se dérouler dans les meilleures conditions possibles.
- L'encadrement prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité ainsi que la santé physique et morale des participants.
- La participation à de tels stages implique l'acceptation préalable et le respect des règles portant sur les 4 points suivants :

**1. Programme :** établi par les techniciens du comité, il prévoit des plages horaires d'entraînement, de compétition, de récupération. Aucune dérogation ne peut être acceptée sans l'accord des organisateurs.

**2. Respect mutuel :** le respect mutuel, qui concerne aussi bien les jeunes, l'encadrement ou le personnel, est le principe fondamental de la vie en collectivité. Le non-respect d'autrui ainsi que tout comportement susceptible de nuire à l'image du Tennis de Table sera sanctionné.

**3. Comportement :** le bon déroulement d'un stage et son efficacité implique des règles de comportement acceptées par tous, et notamment :

- le respect des horaires : de réveil, de repas, de départ, de navettes, d'entraînement, d'extinction des feux, etc...
- le respect des installations : que ce soit les lieux d'entraînement ou d'hébergement.
- le respect des consignes données par les organisateurs.

**4. Récupération :** aspect fondamental de la qualité d'un stage ou d'une compétition, la récupération dépend de plusieurs facteurs : le sommeil, l'hygiène, la diététique, la sieste.

La consommation d'alcool, de tabac, de drogue ou de produit dopant quel qu'il soit, est formellement interdite.

 **Toute infraction à l'une de ces règles peut entraîner l'EXCLUSION IMMEDIATE DU STAGE.**